



**AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP**



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

Mission pour l'évaluation finale du projet régional d'urgence exceptionnel de lutte contre la pandémie de COVID-19 et de renforcement des systèmes de santé

Termes de Référence du consultant

FINANCEMENT : Banque Africaine de Développement

Mars 2025

I- CONTEXTE

L'espace CEDEAO est de façon courante confrontée aux menaces et aux conséquences socio-économiques des épidémies causées par des zoonoses, telles que les fièvres hémorragiques virales (Ebola, fièvre de la vallée du Rift, Lassa, etc.), la fièvre jaune, la grippe aviaire et la maladie du charbon. Après l'épidémie d'Ebola qui a dévasté l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016, L'Afrique de l'Ouest, à l'instar d'autres régions du monde, a été durement touchée par la pandémie de la COVID-19.

La pandémie a également révélé les faiblesses des systèmes de santé des pays de la CEDEAO, exposant et exacerbant les vulnérabilités par endroits. Afin de renforcer les capacités des systèmes de santé et leurs résiliences à répondre efficacement à la pandémie à COVID-19 et aux autres urgences sanitaires, la CEDEAO et le Fonds Africain de Développement de la BAD ont mis en place un projet « d'urgence exceptionnel en faveur des pays à faible revenus de la CEDEAO et de renforcement des systèmes de santé de la Gambie, du Mali et du Niger ». Ledit projet est fondé sur les éléments contenus dans la requête de la CEDEAO à la BAD, lesquels sont mêmes extraits d'un plan régional de riposte au COVID-19 chiffré, d'un montant global de 52 millions USD. I

L'objectif général du projet est de renforcer les capacités des entités nationales et régionales de la CEDEAO pour réduire la propagation et stopper la pandémie à COVID-19 en Afrique de l'Ouest et créer les conditions optimales d'un système résilient de surveillance et de contrôle des maladies. Le Projet renforcera la capacité des pays de la CEDEAO à freiner la propagation de la pandémie de la COVID-19, notamment à travers la fourniture de biens essentiels à la riposte contre la pandémie, à la détection et à la prise en charge des personnes gravement atteintes et à la mobilisation des communautés.

Le projet est exécuté à travers trois (3) composantes, à savoir :

- i. Prévention de la transmission de la maladie à coronavirus dans les pays de la CEDEAO : Cette composante est au bénéfice des pays de la CEDEAO à faible revenu - et les pays à revenu intermédiaire en bénéficient indirectement,
- ii. Renforcement et intégration des systèmes nationaux et régionaux en Gambie, au Mali et au Niger : Cette composante est destinée à permettre une riposte renforcée en Gambie, au Mali et au Niger et d'y pérenniser un système de surveillance sanitaire intégré.
- iii. Et la Gestion du projet

Au terme de la mise en œuvre des activités du projet régional et conformément au plan d'activités approuvé par la BAD, il est prévu une évaluation finale du projet régional par une mission de consultance indépendante commise à cet effet. Ces termes de référence précisent les conditions pour un bon déroulement de cette mission d'évaluation.

II- OBJECTIFS DE LA MISSION D'ÉVALUATION

2.1 Objectif Général

L'objectif général de la mission d'évaluation du projet régional est d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs du projet et d'apprécier sa performance dans tous les secteurs-clés d'intervention.

2.2 Objectifs spécifiques

Pour exprimer son opinion externe indépendante sur l'exécution du Projet, le Consultant devra satisfaire aux objectifs spécifiques ci-dessous, qui consistent à :

- Analyser la pertinence du montage institutionnel et les arrangements institutionnels de mise en œuvre du projet;
- Analyser la performance (efficacité et efficience) de la mise en œuvre du Projet ;
- Apprécier le dispositif de planification, de mise en œuvre et de suivi et évaluation du projet,
- Déterminer le niveau d'atteinte des résultats attendus ;
- Documenter les difficultés, les insuffisances et les leçons apprises à travers la mise en œuvre du projet régional ;
- Apprécier les conditions de poursuite des actions lorsque l'appui aura cessé.
- Formuler des recommandations pertinentes en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans l'exécution des prochains projets. ;

III- ETENDUE DE LA MISSION

La mission d'évaluation du Projet régional couvrira les 15 pays de la CEDEAO avec un focus sur les 3 pays principalement bénéficiaires. La mission couvrira toute la période d'exécution du Projet soit 1^{er} Octobre 2020 au 31 Décembre 2025.

IV- MISSION/ROLE DU CONSULTANT

Il a pour rôle de : i) Définir l'approche et la méthodologie d'évaluation ; ii) Diriger la mission d'évaluation y compris l'atelier de validation ; iii) Rédiger et réviser, selon les besoins, le rapport initial, les présentations de l'atelier et du débriefing, et le rapport d'évaluation.

V- METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La mission du consultant consistera à assister l'ensemble du personnel de l'OOAS et du CRSCM, en particulier l'Unité de Gestion du projet dans la réalisation de l'évaluation finale.

5.1 CADRE D'EVALUATION

L'évaluation se déroulera à l'OOAS, auprès des pays bénéficiaires du projet COVID-BAD et des institutions partenaires de la mise en œuvre du projet

5.2 PERIODE D'EVALUATION

L'évaluation est prévue pour une durée de 40 jours ouvrables couvrant la période maximale allant du 1er novembre au 10 décembre 2025.

5.3 TYPE D'EVALUATION

L'évaluation sera participative. Elle appréciera les performances quantitative et qualitative, la pertinence du projet, l'efficacité du projet, l'évaluation des indicateurs du projet (effets et produits), l'efficience du projet, le point sur les bénéficiaires, le point sur le genre, les effets imprévus et additionnels induits par le projet, la durabilité du projet, la performance des parties prenantes (agence d'exécution, Banque, autres partenaires), collaboration avec les partenaires de mise en œuvre, les acquis, les effets et impacts, les leçons apprises, les difficultés et les défis du projet, et fera les recommandations appropriées pour une meilleure performance des projets futurs.

5.4 CIBLES DE L'EVALUATION

En vue d'une collecte exhaustive de données permettant d'accomplir la mission qui lui est assignée, le consultant ciblera particulièrement :

- i. L'administration de l'OOAS en charge de veiller à la conformité des contrats avec les textes réglementaires de la CEDEAO, et à leur mise en œuvre selon les clauses établies;
- ii. le personnel de l'OOAS en charge de la planification des activités et de la mise en œuvre du projet dans tous ses aspects (physique, fiduciaire; sauvegarde environnementale et sociale, et « Genre »)
- iii. les partenaires de mise en œuvre du projet;
- iv. les partenaires techniques et financiers de la sécurité sanitaire en Afrique de l'Ouest (OMS, GIZ, USAID, Africa CDC, Resolve to Save Lives, FAO, etc.,);
- v. les unités de gestion du projet et les autorités ministérielles concernées des trois pays bénéficiaires principaux;
- vi. les autorités de la CEDEAO en charge de la gestion du projet régional;
- vii. les bénéficiaires du projet tant au niveau régional que dans les pays bénéficiaires.

5.5 CRITERES ET QUESTION D'EVALUATION

Les critères d'évaluation de la performance du projet régional se recapitulent :

	Critères	Sous-critères	Questions d'évaluation
1	Pertinence	<ol style="list-style-type: none">1. Pertinence de l'objectif de développement du projet2. Pertinence de la conception du projet3. Enseignements tirés relativement à la pertinence	<ul style="list-style-type: none">• Dans quelles mesures le projet a-t-il résolu ou atténué tout ou partie des problèmes identifiés dans l'analyse situationnelle de base qui a conduit à sa mise en place ?• Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités nationales et régionales de la CEDEAO et des pays en matière de surveillance des malades et de réponse aux urgences de santé publique ?

			<ul style="list-style-type: none"> • La conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet étaient-elles appropriées ? • Dans quelle mesure l'objectif de développement du projet reste pertinent durant la mise en œuvre du projet et au regard de la situation sanitaire actuelle de la région?
2	Efficacité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet) 2. Établissement de rapports sur les effets 3. Rapport sur les produits 4. Notation de l'Objectif de développement (OD) 5. Bénéficiaires (réel, prévu, genre) 6. Égalité des sexes 7. Effets imprévus ou additionnels 8. Leçons tirées relativement à l'efficacité 	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de montage du projet a-t-il été pertinent au regard des enjeux sanitaires de la région en 2020-2025 • Etablir les progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet • Établir le rapport sur les effets du projet tel que spécifié dans la matrice des résultats et argumenter les écarts. • Établir le rapport sur les produits du projet tel que spécifié dans la matrice des résultats et argumenter les écarts. • Décrire la prise en compte du genre et leur quantification dans les indicateurs du projet • Faire le point quantitatif et qualitatif sur les bénéficiaires du projet ; • Décrire les Effets imprévus ou additionnels (positifs et/négatifs du projet et leurs impacts • Leçons tirées relativement à l'efficacité du projet • Dans quelle mesure les arrangements techniques et institutionnels de mise en œuvre du projet ont-ils permis une mise en œuvre efficace du projet ? • Le processus de planification des activités du projet a-t-il favorisé une mise en œuvre diligente et efficace? • La contractualisation avec des partenaires de mise en œuvre s'est-elle faite dans le respect des textes en vigueur tant au niveau de la BAD que de la CEDEAO/OOAS ? • Les partenaires de mise en œuvre du projet ont-ils respecté durant leur mandat tous les engagements contenus dans les accords de partenariat signés avec l'OOAS, accomplit les tâches assignées et atteint les objectifs fixés?

			<ul style="list-style-type: none"> • L'OOAS a-t-elle respecté ses obligations contractuelles envers les partenaires de mise en œuvre du projet? • La structure managériale du projet a-t-elle facilité l'atteinte des résultats ? • Quelle est la performance du projet en matière de programmation, d'exécution physique, financière, passation des marchés, suivi et évaluation sauvegarde environnementale et sociale, prise en compte du « Genre » ? • Les plans de travail du projet ont-ils été mise en œuvre conformément aux planifications ? • Dans quelles mesures les relations interpersonnelles ont-elles impacté positivement ou négativement la mise en œuvre du projet ? • Dans quelle mesure l'objectif général du projet ainsi que les cibles de fin de mise en œuvre des indicateurs du cadre de résultats ont -ils été atteints? • Quels sont les changements qualitatifs intervenus dans les systèmes de surveillance des maladies et de riposte aux urgences sanitaires des pays et au niveau régional par composante de mise en œuvre du projet ? • Quels bénéfices les groupes cibles ont-ils tirés de la mise en œuvre du projet du projet ? • Y a-t-il des résultats inattendus à mettre sur le compte du projet?
3	Efficienc	<ol style="list-style-type: none"> 1. Respect du calendrier 2. Efficience de l'utilisation des ressources 3. Analyse coût-avantage 4. État d'avancement de l'exécution (IP) 5. Enseignements tirés relativement à l'efficience 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats ? comment est-ce que le calendrier du projet a été respecté ? • Les ressources ont-elles été utilisées de façon efficace ? • Quelle analyse comparative peut-on faire entre d'autres projets de santé similaires et le projet COVID-BAD en ce qui concerne le rapport Coût/efficacité de leur mise en œuvre. ;

			<ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements tirés relativement à l'efficience •
4	Durabilité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Viabilité financière 2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités 3. Appropriation et durabilité des partenariats 4. Durabilité environnementale et sociale 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • A quel point les considérations liées à la durabilité (financière, institutionnelle, renforcement des capacités, environnementale, appropriation et durabilité des partenariats) ont-elles été prises en compte dans l'exécution du projet ? • Dans quelle mesure l'OOAS et les pays se sont-ils appropriés les principaux acquis de la mise en œuvre du projet, et sont-ils capables de les maintenir sur un long terme? • Quels enseignements tirés relativement à la durabilité du projet ?
5	Difficultés, défis, leçons apprises et bonnes pratiques/ Performance des parties prenantes	<p>Performance de la Banque</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Performance de l'emprunteur <ul style="list-style-type: none"> • Performances des autres parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les difficultés rencontrées par les différentes parties impliquées dans la mise en œuvre du projet? • Y a-t-il eu des contraintes en termes de procédures de gestion qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet ? • Quelles sont les défis auxquels elles ont été confrontées ? • Quelles sont les leçons apprises de la mise en œuvre du projet? • Quelles sont les bonnes pratiques qu'on peut retenir de la mise en œuvre du projet?
6	Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Principaux enseignements tirés 2. Principales recommandations (en mettant un accent 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficience dans l'exécution de projets futurs ?

		particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)	
--	--	--	--

5.6 METHODES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

La collecte des données sera faite par les méthodes et outils suivants :

- La revue documentaire à l'aide de guides
- L'entretien direct structuré à l'aide de questionnaire, ou questionnaire auto-administré
- L'observation directe à l'aide guide d'observation,
- Focus-groupe avec les bénéficiaires à l'aide d'un guide d'entretien
- Toutes autres méthodes et outils jugées appropriés pour la collecte de données pertinentes pour l'évaluation

5.7 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Les données collectées seront traitées manuellement et électroniquement. L'analyse des données sera faite afin de répondre à l'ensemble des questions posées conformément au plan de traitement et d'analyse contenu dans la proposition technique validée et adoptée, et présenter les résultats dans les formats appropriés.

VI- RESULTATS ATTENDUS

Le Consultant devra fournir un rapport comportant, entre autres, son opinion externe indépendante sur :

- Les principaux écarts de performance, d'efficacité et d'efficience de la mise en œuvre du Projet, sur la pertinence et la durabilité du projet ;
- Le niveau d'atteinte des résultats attendus sur la base de la matrice des résultats;
- Les insuffisances et des leçons apprises à travers le Projet ;
- Les contributions du Projet en réponse aux besoins identifiés pendant la phase de conception.

Le Consultant devra également faire des remarques / recommandations pertinentes sur :

- L'amélioration des performances de gestion des projets de l'Institution ;
- Les conditions de poursuite des actions lorsque l'appui aura cessé.

VII- DEROULEMENT DE LA MISSION ET LIVRABLES

La mission du Consultant se fera :

Phases	Description	Livrables
Phase de Démarrage (5 jours)	Définition de la méthodologie et du planning de travail.	Rapport de la Réunion de démarrage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compréhension de la mission, ✓ Collecte de la documentation, ✓ exposé des problématiques entrevues, ✓ présentation de la méthodologie ✓ Plan de travail
Phase d'Evaluation proprement dite	Etude documentaire et entretiens avec le personnel de mise en œuvre du Projet	Présentation d'un (01) Aide-mémoire après la réunion de démarrage, détaillant entre autres : <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'opinion externe indépendante conformément aux principaux résultats attendus ; ✓ Les principaux écarts de performance, d'efficacité et d'efficience de la mise en œuvre du Projet ; ✓ Des remarques pertinentes et propositions de recommandations sur les aspects trouvés comme étant faibles ; ✓ Des propositions de mesures allant dans le sens de l'amélioration du système de gestion des projets de l'Institution. ✓ Atelier de validation des résultats de l'évaluation du projet régional
	Analyse et rédaction du rapport	Présentation d'un (01) Rapport provisoire de la mission Proposition d'un draft article pour publication de l'initiative OOAS-BAD dans la réponse à COVID-19
Phase de rapportage	Restitution et validation du rapport	Présentation d'un (01) Rapport définitif (01) semaine après les échanges avec l'OCEAC sur le Rapport provisoire.

VIII- EXPERIENCE ET QUALIFICATION DU CONSULTANT

Le Consultant en charge de l'évaluation doit être un consultant individuel expérimenté dans le domaine de la gestion des crises sanitaires, la lutte contre les épidémies et tout autre domaine connexe à la santé et à la protection civile.

Il ou elle remplira les conditions suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 dans les domaines de l'économie, des sciences sociales, ou de la santé publique ou domaine équivalent
2. Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle avec un Minimum de 5 ans d'expérience en évaluation d'un programme dans un contexte humanitaire et de développement.

3. Avoir une expérience avérée et connaissance approfondie des diverses méthodes de collecte et d'analyse de données et des techniques utilisées dans l'évaluation et la recherche opérationnelle (par exemple, évaluations participatives, discussions de groupe, cartographie des résultats, classement des problèmes) ;
4. Avoir une expertise technique dans les domaines sectoriels pertinents, notamment en santé publique, épidémiologie, Gestion des projets de développement et autres domaines pertinents ;
5. Avoir une expérience approfondie dans la conduite d'évaluations nécessitant un niveau d'analyse complexe de manière claire et convaincante, notamment à l'aide
6. Avoir réalisé des missions de modération d'atelier, de capitalisation/documentation de bonnes pratiques, documentation et publication des résultats de recherche.
7. Avoir une connaissance approfondie des interventions en santé publique, des cadres analytiques et des approches et normes de programmation et de suivi évaluation ;
8. Avoir une connaissance institutionnelle du mandat et du fonctionnement de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé et du Centre Régional de Surveillance et de Contrôle des Maladies ainsi que de l'approche de la Banque Africaine de Développement en santé publique ;
9. Avoir une excellente connaissance du français et un bon anglais, écrit et parlé. Une connaissance de la langue portugaise serait un atout.
10. Avoir une expérience antérieure dans les pays de la CEDEAO serait un atout.

IX- LIVRABLES

Les livrables attendus de l'évaluation sont :

- i. Un rapport de démarrage,
- ii. Tous les outils de collecte, traitement et analyse des données renseignées ;
- iii. Un rapport provisoire à déposer dès la fin de la mission,
- iv. Un rapport final après prise en compte des observations sur le rapport provisoire à transmettre à l'OOAS et à la BAD pour validation ;
- v. Un rapport final effectivement validé par l'OOAS et la BAD, avec des annexes comportant les preuves (par exemple pour les formations les rapports de formations, pour les équipement les PV, etc..)
- vi. Les présentations faites sous diverses formes lors des réunions de restitution (Powerpoint, Word, Excel, etc.)
- vii. Draft article de capitalisation sur l'appui de l'OOAS à travers la BAD

X- FINANCEMENT

Le financement des travaux de l'évaluation sera à la charge du projet COVID-BAD.